



Year / Année []

État des honoraires, des commissions ou d'autres sommes payés à des non-résidents pour services rendus au Canada

18	Gross income / Revenu brut	20	Travel expenses / Frais de déplacement	22	Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	23	Reduction authorized / Réduction autorisée	11	Recipient code / Code du bénéficiaire	24	City and province or territory where services rendered / Ville et province ou territoire où les services ont été rendus
26	Number of days recipient was present in Canada / Nombre de jours où le bénéficiaire a séjourné au Canada	27	Country code of residence / Code du pays de résidence	28	Non-resident's industry type code / Code de genre d'entreprise non-résidente	16 Professional name (if applicable) / Nom professionnel (s'il y a lieu)					

Non-resident recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

Individual's surname, first name and initial / Corporation, organization, association, trust, or institution name
Nom, prénom et initiale du particulier / Nom de la société, de l'organisme, de l'association, de la fiducie ou de l'établissement

Address / Adresse

Country code / Code pays

Recipient's identification number – Numéro d'identification du bénéficiaire

12 Social insurance number (SIN) or individual tax number (ITN) / Numéro d'assurance sociale (NAS) ou numéro d'identification-impôt (NII)

13 Account number – Numéro de compte

14 Foreign tax identification number / Numéro d'identification étranger aux fins de l'impôt

Payer's name – Nom du payeur

Payer's account number – Numéro de compte du payeur

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

1
2
3
4

See the privacy notice on your return. / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

T4A-NR (20)



Year / Année []

État des honoraires, des commissions ou d'autres sommes payés à des non-résidents pour services rendus au Canada

18	Gross income / Revenu brut	20	Travel expenses / Frais de déplacement	22	Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	23	Reduction authorized / Réduction autorisée	11	Recipient code / Code du bénéficiaire	24	City and province or territory where services rendered / Ville et province ou territoire où les services ont été rendus
26	Number of days recipient was present in Canada / Nombre de jours où le bénéficiaire a séjourné au Canada	27	Country code of residence / Code du pays de résidence	28	Non-resident's industry type code / Code de genre d'entreprise non-résidente	16 Professional name (if applicable) / Nom professionnel (s'il y a lieu)					

Non-resident recipient's name and address – Nom et adresse du bénéficiaire non-résident

Individual's surname, first name and initial / Corporation, organization, association, trust, or institution name
Nom, prénom et initiale du particulier / Nom de la société, de l'organisme, de l'association, de la fiducie ou de l'établissement

Address / Adresse

Country code / Code pays

Recipient's identification number – Numéro d'identification du bénéficiaire

12 Social insurance number (SIN) or individual tax number (ITN) / Numéro d'assurance sociale (NAS) ou numéro d'identification-impôt (NII)

13 Account number – Numéro de compte

14 Foreign tax identification number / Numéro d'identification étranger aux fins de l'impôt

Payer's name – Nom du payeur

Payer's account number – Numéro de compte du payeur

Protected B when completed / Protégé B une fois rempli

1
2
3
4

See the privacy notice on your return. / Consultez l'avis de confidentialité dans votre déclaration.

T4A-NR (20)



**If you are filing your return electronically, keep both copies of this slip.
If you are filing a paper return, keep a copy of this slip for your records and attach the other to your return.**

You must file an Income Tax and Benefit Return or a T2 Corporation Income Tax Return to calculate your final tax liability or to get a refund of any excess amount of tax that was withheld. You can get these returns at canada.ca/cra-forms or from any Canadian embassy, high commission, or consulate.

For more information for an **individual**, call:

- **1-800-959-8281**, from Canada and the United States.
- **613-940-8495**, from outside Canada and the United States. We accept collect calls by automated response. You may hear a beep and experience a normal connection delay.

For more information for a **corporation**, call:

- **1-800-959-5525**, from Canada and the United States.
- **613-940-8497**, from outside Canada and the United States. We accept collect calls by automated response. You may hear a beep and experience a normal connection delay.

Year – This is the year in which the payment was made.

Box 18 – Gross income: This is the amount received for services rendered in Canada. It does not include any amount in box 20.

Box 20 – Travel expenses: This is the total value of all travel expenses paid back to you or paid for you. They are limited to reasonable expenses you incurred for transportation, accommodation, and meals. You may have to give the payer receipts to support your travel expenses.

Box 22 – Income tax deducted: This is the amount of income tax that was deducted. Enter this amount on line 43700 of your Income Tax and Benefit Return or on line 800 of your T2 Corporation Income Tax Return.

Box 23 – Reduction authorized: A "1" means that your payer received a copy of the letter the Canada Revenue Agency sent you allowing a reduction or a waiver of tax due on the gross income you received. A "2" means that both you and your payer completed Form R105-S, Simplified Waiver Application, allowing for a reduction or waiver of the withholding tax due.

**If you are filing your return electronically, keep both copies of this slip.
If you are filing a paper return, keep a copy of this slip for your records and attach the other to your return.**

You must file an Income Tax and Benefit Return or a T2 Corporation Income Tax Return to calculate your final tax liability or to get a refund of any excess amount of tax that was withheld. You can get these returns at canada.ca/cra-forms or from any Canadian embassy, high commission, or consulate.

For more information for an **individual**, call:

- **1-800-959-8281**, from Canada and the United States.
- **613-940-8495**, from outside Canada and the United States. We accept collect calls by automated response. You may hear a beep and experience a normal connection delay.

For more information for a **corporation**, call:

- **1-800-959-5525**, from Canada and the United States.
- **613-940-8497**, from outside Canada and the United States. We accept collect calls by automated response. You may hear a beep and experience a normal connection delay.

Year – This is the year in which the payment was made.

Box 18 – Gross income: This is the amount received for services rendered in Canada. It does not include any amount in box 20.

Box 20 – Travel expenses: This is the total value of all travel expenses paid back to you or paid for you. They are limited to reasonable expenses you incurred for transportation, accommodation, and meals. You may have to give the payer receipts to support your travel expenses.

Box 22 – Income tax deducted: This is the amount of income tax that was deducted. Enter this amount on line 43700 of your Income Tax and Benefit Return or on line 800 of your T2 Corporation Income Tax Return.

Box 23 – Reduction authorized: A "1" means that your payer received a copy of the letter the Canada Revenue Agency sent you allowing a reduction or a waiver of tax due on the gross income you received. A "2" means that both you and your payer completed Form R105-S, Simplified Waiver Application, allowing for a reduction or waiver of the withholding tax due.

Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique, conservez les deux copies de ce feuillet dans vos dossiers. Si vous produisez votre déclaration sur papier, conservez une copie de ce feuillet dans vos dossiers et joignez l'autre à votre déclaration.

Vous devez produire une Déclaration de revenus et de prestations ou une T2 – Déclaration de revenus des sociétés pour calculer votre obligation fiscale finale ou pour réclamer un remboursement de l'impôt retenu en trop. Vous pouvez obtenir ces déclarations à canada.ca/arc-formulaires ou dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats du Canada.

Pour en savoir plus si vous êtes un **particulier**, composez le :

- **1-800-959-7383**, si vous appelez du Canada et des États-Unis;
- **613-940-8496**, si vous appelez de l'extérieur du Canada et des États-Unis. Nous acceptons les appels à frais virés par réponse automatisée. Il se peut que vous entendiez un signal sonore et qu'il y ait un délai normal de connexion.

Pour en savoir plus si vous êtes une **société**, composez le :

- **1-800-959-7775**, si vous appelez du Canada et des États-Unis;
- **613-940-8498**, si vous appelez de l'extérieur du Canada et des États-Unis. Nous acceptons les appels à frais virés par réponse automatisée. Il se peut que vous entendiez un signal sonore et qu'il y ait un délai normal de connexion.

Année – Indique l'année où le paiement a été effectué.

Case 18 – Revenu brut : Indique la somme reçue pour des services rendus au Canada. Cette somme ne comprend pas les montants déclarés à la case 20.

Case 20 – Frais de déplacement : Indique la valeur totale de toutes les dépenses de voyage qui vous ont été remboursées ou qui ont été payées en votre nom. Les frais de déplacement se limitent aux frais raisonnables engagés pour le transport, l'hébergement et les repas. Vous pourriez avoir à donner des reçus au payeur pour justifier vos frais de déplacement.

Case 22 – Impôt sur le revenu retenu : Indique le montant d'impôt qui a été retenu. Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 800 de votre T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

Case 23 – Réduction autorisée : Un « 1 » indique que votre payeur a reçu une copie de la lettre que l'Agence du revenu du Canada vous a envoyée permettant une réduction ou une dispense de l'impôt dû sur le revenu brut que vous avez reçu. Un « 2 » indique que vous et votre payeur avez rempli le formulaire R105-S, Demande de dispense simplifiée, permettant une réduction ou une dispense de l'impôt retenu exigible.

Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique, conservez les deux copies de ce feuillet dans vos dossiers. Si vous produisez votre déclaration sur papier, conservez une copie de ce feuillet dans vos dossiers et joignez l'autre à votre déclaration.

Vous devez produire une Déclaration de revenus et de prestations ou une T2 – Déclaration de revenus des sociétés pour calculer votre obligation fiscale finale ou pour réclamer un remboursement de l'impôt retenu en trop. Vous pouvez obtenir ces déclarations à canada.ca/arc-formulaires ou dans les ambassades, les hauts-commissariats et les consulats du Canada.

Pour en savoir plus si vous êtes un **particulier**, composez le :

- **1-800-959-7383**, si vous appelez du Canada et des États-Unis;
- **613-940-8496**, si vous appelez de l'extérieur du Canada et des États-Unis. Nous acceptons les appels à frais virés par réponse automatisée. Il se peut que vous entendiez un signal sonore et qu'il y ait un délai normal de connexion.

Pour en savoir plus si vous êtes une **société**, composez le :

- **1-800-959-7775**, si vous appelez du Canada et des États-Unis;
- **613-940-8498**, si vous appelez de l'extérieur du Canada et des États-Unis. Nous acceptons les appels à frais virés par réponse automatisée. Il se peut que vous entendiez un signal sonore et qu'il y ait un délai normal de connexion.

Année – Indique l'année où le paiement a été effectué.

Case 18 – Revenu brut : Indique la somme reçue pour des services rendus au Canada. Cette somme ne comprend pas les montants déclarés à la case 20.

Case 20 – Frais de déplacement : Indique la valeur totale de toutes les dépenses de voyage qui vous ont été remboursées ou qui ont été payées en votre nom. Les frais de déplacement se limitent aux frais raisonnables engagés pour le transport, l'hébergement et les repas. Vous pourriez avoir à donner des reçus au payeur pour justifier vos frais de déplacement.

Case 22 – Impôt sur le revenu retenu : Indique le montant d'impôt qui a été retenu. Inscrivez ce montant à la ligne 43700 de votre Déclaration de revenus et de prestations ou à la ligne 800 de votre T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

Case 23 – Réduction autorisée : Un « 1 » indique que votre payeur a reçu une copie de la lettre que l'Agence du revenu du Canada vous a envoyée permettant une réduction ou une dispense de l'impôt dû sur le revenu brut que vous avez reçu. Un « 2 » indique que vous et votre payeur avez rempli le formulaire R105-S, Demande de dispense simplifiée, permettant une réduction ou une dispense de l'impôt retenu exigible.